



Chantraine, le 6 avril 2016

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 5 avril 2016

NOM Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
DIOT François	X			
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey			X	VALDENAIRE Jean-Pascal
OHNIMUS Martine			X	GILLE Brigitte
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
CORNU Henri	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stephane	X			
PIERRAT Nathalie	X			
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès			X	DIOT François
RICHARD Sylvie	X			
RODRIGUES Chantal			X	RICHARD Max
SCHUMACHER Dominique			X	CHAPON Jacques
SEVRAIN Sophie			X	HARQUET Florian
AUBERT Michel	X			
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude	X			

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire,
Monsieur Marc BARBAUX étant désigné secrétaire de séance,
Après lecture et approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 2 février 2016,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A approuvé le compte administratif 2015 (commune et budgets annexes).
- * A approuvé le compte de gestion 2015 (commune et budgets annexes).
- * A affecté les résultats de clôture 2015.
- * A voté les taux d'imposition des taxes locales. Ces taux sont maintenus au même niveau que 2015 à savoir :
 - taxe d'habitation : ...11.35 %
 - foncier bâti :16.39 %
 - foncier non bâti :22.73 %.

Intervention de Monsieur RICHARD : Souhaite que, pour l'année prochaine, soient indiquées les bases d'imposition 2016 et les bases notifiées par les services fiscaux pour 2017.

Réponse : Monsieur PETOT informe que le nécessaire sera fait l'année prochaine.

* A voté, à l'unanimité, les budgets primitifs de la commune 2016 et du service de l'assainissement et, par 19 voix pour et 4 contre, celui du service des eaux.

Intervention de Monsieur RICHARD : L'opposition n'approuve pas le budget primitif du service des eaux car ses membres n'ont pas eu connaissance de la prise d'une délibération fixant la nouvelle surtaxe communale.

Par ailleurs, Monsieur RICHARD souhaiterait que les comptes rendus de réunions de commissions soient transmis à l'ensemble du conseil municipal.

Réponse : Monsieur DIOT rappelle que la surtaxe communale pour l'eau a été fixée en conseil municipal de septembre ; copie de la délibération sera transmise à Monsieur RICHARD.

Monsieur DIOT informe que, dorénavant, les comptes rendus seront transmis à l'ensemble du Conseil Municipal.

Intervention de Monsieur CHAPON : La prévision d'un budget pour l'aménagement de l'étang est, à son sens, une bonne chose, mais il souhaiterait savoir si l'étang sera par la suite ouvert au public.

Réponse : Monsieur VALDENNAIRE répond que les aménagements prévus ont pour but de sécuriser le site et de le rendre plus attractif, donc de l'ouvrir au public par la suite.

* A fixé les taux des indemnités allouées aux Maire, adjoints et conseillers délégués.

* A autorisé Monsieur le Maire à mandater le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges pour le lancement d'une procédure de consultation concernant le contrat d'assurance des risques statutaires.

* A approuvé la demande d'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Mirecourt au S.D.A.N.C. (Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif).

* A autorisé Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police pour des travaux rue du Général Leclerc.

Informations diverses :

- *Monsieur François DIOT fait un compte rendu de la réunion « budget » de la C.A.E. (Communauté d'Agglomération d'Epinal) et donne lecture de quelques chiffres concernant ce budget.*
- *Madame GILLE fait un point rapide sur la fréquentation du Conservatoire Gautier d'Epinal et sur les N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires). Elle informe, par ailleurs, le Conseil Municipal que la bourse aux vêtements et jouets organisée par la grenouille buissonnière aura lieu le dimanche 17 avril de 9h00 à 15h30 à la Maison Grandemange.*
- *Monsieur VALDENNAIRE fait un compte rendu de la commission des sports de la C.A.E. et précise que le projet de construction d'un stade de 3.5 millions d'euros, à l'étude depuis un certain temps, est finalement reporté.*
- *Monsieur BARBAUX informe que différents marchés sont en cours :*
 - *Marché de maîtrise d'œuvre pour l'accessibilité de la mairie et des sanitaires de l'école élémentaire (en cours de consultation) ;*
 - *Marché de maîtrise d'œuvre pour la reconversion de la station de traitement en eau potable (en cours d'attribution) ;*
 - *Marché de service de confection et de livraison de repas pour les restaurants scolaires (en cours de consultation).*

Monsieur BARBAUX propose au conseil municipal de faire une visite des sources et de la station de traitement. Une date sera déterminée ultérieurement (un samedi est envisagé).

- *Monsieur CHAPON regrette d'avoir été absent à la commission des finances et informe que ce n'était pas dû à un oubli d'envoi de convocation, comme avancé au départ, mais à un mail qu'il n'a effectivement pas lu.*

Monsieur RICHARD trouve que la réponse faite à cette occasion par Monsieur PETOT était fâcheuse, car elle aurait dû être faite uniquement à Monsieur CHAPON et non diffusée à l'ensemble du conseil municipal.

Monsieur PETOT répond que le mail initial de Monsieur CHAPON avait été envoyé à tous les membres du conseil municipal et mettait en cause le fait de ne pas avoir été invité. Or, une invitation avait bien été envoyée à l'ensemble des membres de la commission par Madame BOULANOUAR. Monsieur PETOT en profite pour remercier Madame BOULANOUAR et Monsieur NOIRTIN pour le travail préparatoire effectué.

- *Monsieur BOXBERGER fait un compte rendu de la réunion du Pays d'Epinal.*

La séance est levée à 20h25

Fait à Chantraine, le 6 avril 2016



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "François Diot", written over a horizontal line.

François DIOT